

LES ECHOS de Villemoiron en Othe, Craney et Surançon



Permanences : les mardis et jeudis de 14h à 18 h et les
vendredis de 14h à 16h. Tél : 03 25 46 67 91

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre

M. le Maire, Roland FRELIN au 06 32 47 09 75

JUIN-JUILLET 2019

CABARET ITINERANT

Comme chaque année depuis quelques temps, le Festival en Othe fera une étape dans notre village

Samedi 6 juillet à 21h00

C'est la chaleur de l'Occitanie qui ravira nos tympans avec le groupe DU BARTAS



RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Nous vous informons que la relève des compteurs d'eau débutera le 22 juillet et se poursuivra jusqu'à fin août. En cas d'absence durant cette période, merci de bien vouloir confier vos clés à un voisin ou bien nous donner votre relevé par téléphone aux heures d'ouverture du secrétariat.

Nous vous rappelons qu'un relevé annuel est OBLIGATOIRE et vous évite une éventuelle surfacturation en cas de fuite. Merci de dégager impérativement vos regards et rendre vos compteurs accessibles.

FESTIVITES DU 13 ET 14 JUILLET

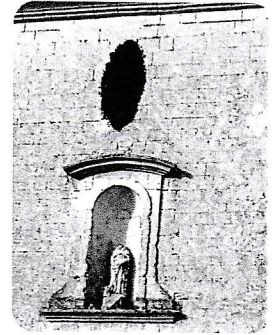
Comme chaque année, les festivités pour commémorer la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, donneront lieux à la retraite aux flambeaux, au feu d'artifice préparé par Jean-Pierre, Philippe et quelques pompiers puis tiré par Philippe. S'en suivra le bal sur la place de la mairie sonorisé par Bruno avec bien sûr de quoi se rafraîchir avec le verre de l'amitié offert par le conseil municipal. Le lendemain à 15h le défilé des pompiers avec dépôt de gerbe au monument aux morts, puis les jeux pour enfants et la buvette grâce aux membres du conseil et à la bonne volonté des bénévoles.

ENEZ NOMBREUX !

NOS LOCATAIRES

Comme les « marronniers » dans les médias, les abeilles avaient investi de nouveau la façade de notre église. Juste impressionnant autant que rassurant pour ce qui est de la population de ses polinisateurs dont nous avons tant besoin.

Différents miels du rucher de Villemoiron sont à votre disposition au secrétariat, un petit cadeau bien sympathique et personnalisé à l'image de notre village, pour des amis ou pour soi-même.



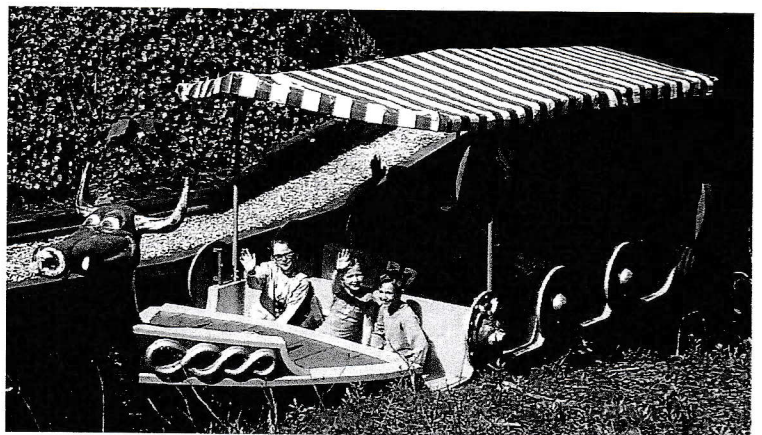
Restriction d'eau

Pas de restriction des usages de l'eau pour les particuliers et les collectivités pour l'instant, malgré tout, au vu de la très faible pluviométrie de ces derniers mois, nous vous invitons à une utilisation parcimonieuse de cette ressource vitale. Outre le fait d'éviter tout gâchis, cela peut aussi faire baisser votre facture.

VOYAGE DE LA COMMUNE

C'est dans un autocar plein à craquer que petits et grands sont partis investir le village de nos célèbres irréductibles Gaulois !!!

Par Toutatis, il ne leur a pas fallu longtemps pour prendre possession de ce dernier village de résistants, même leur potion magique n'a pu les aider à venir à bout de nos Villemoironnières et Villemoironniers !



Un grand merci aux membres du comité des fêtes pour cette organisation sans faille !

FETE DES VOISINS

Notre désormais traditionnelle fête des voisins s'est déroulée fin juin avec une très belle participation de nos concitoyens. Une très bonne ambiance conviviale, une météo souriante et des préparations culinaires variées nous ont permis de passer une excellente soirée. Rendez-vous en 2020 !!!

NAISSANCES CHEZ NOS POMPIERS



Profitant de notre manœuvre du 30 juin pendant laquelle nous avons mis en place les décorations pour le 14 juillet et vérifié le matériel, votre CPI a remis les cadeaux faits par l'amicale à nos deux maman et très prochainement maman. Cadeaux qui leurs seront fort utiles avec l'arrivée de ses deux petits bouts de chou. Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux deux nouveau-nés !

EGLISE SAINT SEBASTIEN A VILLEMOIRON EN OTHE

Mercredi 10 juillet : VILLEMOIRON EN OTHE - Un jour une église à 16h30.

Visite commentée de l'église par un guide bénévole. Gratuit

VIDE-GRENIERS

Annulation faute d'un nombre suffisant d'inscription ! RDV en 2020

Quelques vide-maisons sont maintenus

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du : 07/06/ 2019

Séance du 11 juin 2019

Présents : FRELIN Roland, PEZET Jean-Pierre, CASAL Bruno, BABIEL Sylvie, FURDYNA Florine, LEGER Laurent, STEIB Nicole,

Absents excusés : CHOISY Delphine

Absents : MARIN Corine, VIGOUROUX Christian

Secrétaire : Florine FURDYNA

COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Au 1^{er} janvier 2020 les compétences « eau et assainissement » deviennent des compétences obligatoires pour les Communautés de Communes. Avant cette date, l'exercice de ces deux compétences demeure optionnel ou facultatif pour les communautés de communes.

La loi N° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences « eau » et « assainissement », aménage les modalités de transfert, sans pour autant remettre en cause le caractère obligatoire de ce dernier. Les communes membres ont la faculté de reporter la date du transfert de ces compétences du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2026.

Monsieur le Maire expose que les communes membres de la communauté de communes du Pays d'Othe, peuvent délibérer jusqu'au 30 juin 2019 pour s'opposer au transfert obligatoire de ces deux compétences, ou de l'une d'entre elles. L'opposition prend effet si elle est décidée par des délibérations prises au moins par 25% des communes membres, représentant 20% de la population intercommunale. La date de transfert des compétences est dans ce cas reportée au 1^{er} janvier 2026.

Le conseil, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

S'OPPOSE au transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » à compter du 1^{er} janvier 2020, à la communauté de communes du Pays d'Othe,

DEMANDE le report du transfert de ces compétences au 1^{er} janvier 2026 et autorise le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à cette décision du conseil municipal.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Mr Roland FRELIN est désigné coordonnateur communal, et sera à ce titre responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement.

JURY D'ASSISES

François CUNY, Virginie GENOT et Marie-Anne MAGNON ont été tirés au sort pour figurer sur la liste en tant que jury d'assises pour 2020.

CENTRE DE LOISIRS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de signer la convention avec le centre de loisirs d'Aix en Othe pour les vacances de juillet 2019. Mr le Maire est autorisé à signer tout document afférent à ce dossier.

COMPETENCES OPTIONNELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le conseil décide à l'unanimité de valider le transfert des compétences optionnelles en matière de « construction, gestion et entretien et fonctionnement de la maison médicale pluridisciplinaire » et de « prestations de services ». Approuve en conséquence la modification des statuts de la communauté de communes du Pays d'Othe, pour y introduire ces compétences au titre des compétences optionnelles.

RUE DU CHENE : ENGAZONNEMENT DES BAS COTES

Le conseil décide de valider le devis de l'entreprise Chartrel environnement de 975.35 € TTC pour réaliser l'engazonnement des accotements rue du chêne dès que la météo le permettra.

ONF

Le Conseil municipal décide à 4 voix pour et 3 abstentions de prendre une délibération concernant le maintien du service public assuré par l'ONF ;

La séance est levée à 22 h 30

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.